

# Optimiser sa pratique de la TVA

## Objectifs

Maîtriser la réglementation de la TVA et sa mise en œuvre dans le cadre de l'organisation d'un événement national ou international

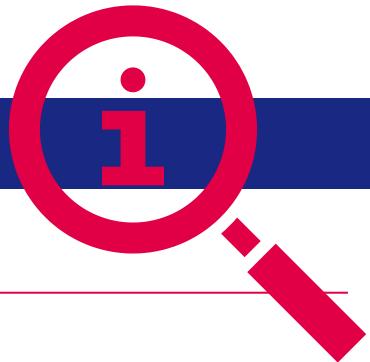


## Programme

<b>Les règles fondamentales de la TVA</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les opérations soumises à TVA</li><li>• La localisation des opérations</li><li>• La notion de redevable</li><li>• L'exigibilité de la TVA</li><li>• Les principales obligations comptables et déclaratives</li><li>• La déduction de la TVA</li></ul>
<b>Les spécificités du secteur événementiel</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Droits d'accès et événements hybrides</li><li>• Les évènements virtuels</li><li>• Taux normal ou taux intermédiaire de 10% ?</li><li>• Déclaratif : le guichet unique (BtoC)</li><li>• Le régime TVA de la marge</li><li>• Les formations et activités connexes</li></ul>
<b>Points d'attention liés à l'actualité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Facturation électronique et transmission des données comptables</li><li>• Exigibilité (acomptes)</li><li>• Importations et autoliquidation</li></ul>
<b>Mises en pratique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Illustrations</li><li>• Cas pratiques</li></ul>



## Modalités pratiques



### Public :

Directeurs administratif et financier  
Collaborateurs du service comptable  
Responsables commerciaux

### Pré-requis :

Connaître les notions comptables de base

### Tarif inter par personne :

Adhérent : 700,00 € HT  
Non adhérent : 1 200,00 € HT

### Tarif intra :

Nous consulter

### Nombre de participants :

5 min – 10 max

### Durée :

1 jour en présentiel ou en distanciel (2 demi-journées)

### Modalités et délai d'accès à la formation :

Demande d'inscription : [s.verger@unimev.fr](mailto:s.verger@unimev.fr)  
2 mois sous réserve d'avoir atteint un nombre suffisant de participants

### Démarche pédagogique :

Base théorique et cas pratiques

### Méthode d'évaluation :

Positionnement à l'entrée en formation : évaluation pré-formative  
QCM  
Bilan de fin de formation  
Enquête de satisfaction

### Taux de satisfaction :

1ère session en 2026

### Personne en situation de handicap :

Accessible aux personnes en situation de handicap (nous consulter)

## Formateurs : Cyrille KONTER / Alexandre SAVARY



### Cyrille KONTER

Directeur Général Délégué TEVEA International, société de représentation fiscale spécialisée sur les problématiques de TVA européenne pour une clientèle internationale - service de récupération de TVA - partenaire d'organisateurs de salons.

### Alexandre SAVARY

Senior VAT Manager TEVEA International.

